

## INSPECTEUR DE SALUBRITE H/F

### Cadres d'emplois des techniciens

### (Emploi permanent – Temps Complet)



Saint-Omer



DGA Aménagement



Direction Habitat

Située dans le Département du Pas-de-Calais, la CAPSO (53 communes, 105 000 habitants) est une agglomération qui s'étend sur un large territoire de Saint-Omer à Fauquembergues, en passant par les secteurs de la Morinie et d'Aire-sur-La-Lys.

La CAPSO intervient dans de nombreux domaines essentiels au service des usagers : en matière de développement économique, de logement, de mobilité, de modes de garde, d'offres sportives et culturelles, ... Territoire dynamique, doté d'un projet de territoire, la CAPSO dispose de tous les arguments pour répondre aux aspirations de ses habitants et leur permettre de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

La Direction « Habitat », composée d'une équipe de 16 personnes, est chargée de la mise en oeuvre des politiques locales de l'habitat, enjeu fort pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer qui se doit d'être garante de l'attractivité de son territoire et du bien-vivre de ses habitants. De manière opérationnelle, elle intervient dans différents domaines : lutte contre l'habitat indigne, amélioration du parc privé ancien, accès à un logement pour tous, recherche d'une plus grande mixité sociale, accompagnement des parcours résidentiels des ménages, adaptation à la perte d'autonomie, économie d'énergies, ...

### Vos missions :

- Procéder aux enquêtes, contrôles et mesures techniques visant à l'application stricte des règles d'hygiène, de salubrité et de sécurité publique sur l'intercommunalité de Saint-Omer
- Procéder aux contrôles du respect des autorisations de diviser sur le périmètre du Site Patrimonial Remarquables (SPR) à la demande des services de la ville de Saint-Omer.
- S'assurer du respect de l'application des règles d'hygiène et de salubrité de l'habitat (Code de la Santé publique, Règlement Sanitaire Départemental, Code de la Construction).
- Appuyer la mise en œuvre et le suivi de l'application des arrêtés de mises en sécurité (périls) et autres arrêtés pris par le Président de la CAPSO sur ses pouvoirs de polices spéciales habitat transférées
- Assurer la mise en place et le suivi des travaux d'office
- Procéder au recouvrement des dossiers ayant eu recours aux travaux d'office
- Apporter un soutien technique aux communes dans la déclinaison du pouvoir de police du Maire en matière de décence, de salubrité et de sécurité des logements et des immeubles
- Contrôler les équipements des parties communes des immeubles d'habitation.

- Assurer le contrôle de la conformité des logements suivant le décret décence dans le cadre d'une convention de partenariat CAPSO/CAF du Pas-de-Calais.
- Rédiger des arrêtés, des notes, des courriers, des rapports et autres documents relatifs au projet du service Habitat et Développement Social sur la Lutte contre l'Habitat Indigne.
- Créer un partenariat visant à lutter contre les marchands de sommeil (Parquet, Police, Gendarmerie,...)
- Enquêter sur la qualité de l'habitat, sur les nuisances de voisinage
- Orienter les particuliers (propriétaires, bailleurs ou locataires) vers les bons interlocuteurs
- Participer et/ou représenter la CAPSO dans les instances départementales de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) et dans les réseaux techniques liés à cette thématique
- Décliner les termes du partenariat de la convention liant la CAPSO et ENEDIS
- Développer le partenariat local auprès des structures venant en aide aux personnes en difficultés sociales (CCAS, CIAS, Département, associations, ...)
- Réaliser des visites pré-locatives et conseiller les propriétaires avant la réalisation des travaux – Les accompagner dans la réalisation des travaux de mise en conformité

## Profil attendu :

Vous êtes une personne rigoureuse, méthodique et organisé(e). Vous :

- Etes titulaire d'un BAC +2 ou +3 en Hygiène et Sécurité / Environnement ou en Génie Civil
- Avez des connaissances en équipements et normes d'habitabilité des logements,
- Avez des connaissances en pathologie du bâtiment,
- Avez des connaissances en thermique du bâtiment seraient un plus
- Avez des connaissances en droit de l'urbanisme réglementaire seraient un plus
- Savez utiliser du matériel de mesure (hygromètre, appareil de détection du plomb, ...)
- Avez des qualités rédactionnelles avérées
- Avez des connaissances en informatique
- Permis de conduire indispensable,

## Ce que nous vous offrons :

- Régime indemnitaire, équivalent 13ème mois (versé en deux fois) et prime annuelle liée à l'assiduité
- Protocole temps de travail proposant différents cycles de travail avec JRTT, possibilité de travailler sur 4 à 5 jours, système de plages fixes et variables
- Poste éligible au télétravail
- Participation financière au contrat collectif de prévoyance
- Participation en cas de mutuelle labellisée
- Titres restaurant (valeur faciale de 8 euros avec 60% pris en charge par la Collectivité)
- Comité National d'Action Sociale
- Amicale du personnel

## Contacts et renseignements complémentaires :

Poste basé à la Maison de l'Habitat : Place Victor Hugo à Saint-Omer

Formation obligatoire à la prise de poste et en continu afin d'intégrer les évolutions réglementaires

Besoin d'informations sur le poste :

**Vincent WALZAK**, Directeur du service habitat – [v.walzak@ca-pso.fr](mailto:v.walzak@ca-pso.fr)

Besoin d'informations sur votre candidature :

**Pauline VINCENT**, Assistante RH – [p.vincent@ca-pso.fr](mailto:p.vincent@ca-pso.fr)

## Pour candidater

Adressez votre CV et lettre de motivation à M. Le Président **avant le 13 novembre 2024**

**Par mail** : [offredemploi@ca-pso.fr](mailto:offredemploi@ca-pso.fr)

**Ou par courrier postal à** : Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer – Direction des Ressources Humaines - 2 rue Albert Camus – 62219 LONGUENESSE